

Assemblée générale de SANOFI

30 avril 2021



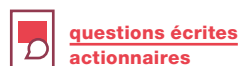
[avis de convocation](#)



[résultat des votes](#)



[rediffusion de l'AG](#)



[questions écrites actionnaires](#)



[suivi des AG par l'IFA](#)

L'ASSEMBLÉE A APPROUVÉ L'ENSEMBLE DES RÉOLUTIONS QUI LUI ONT ÉTÉ SOUMISES

MODALITÉS

- Huis clos
- Diffusion en direct
- Possibilité de poser des questions en direct



QUORUM
66,58 %

COMPOSITION DU CONSEIL

VOTES 2021

Ratification de la cooptation de
Gilles Schnepf
en qualité d'administrateur

92,62%

Renouvellement de
Melanie Lee
en qualité d'administrateur

98,53%

Renouvellement de
Fabienne Lecorvaisier
en qualité d'administrateur

98,05%

Nomination de
Barbara Lavernos
en qualité d'administrateur

98,62%

AUTRES MEMBRES

Christophe Babule, Rachel Duan, Paul Hudson, Lise Kingo, Patrick Kron, Marion Palme, Caroline Piwnica, Diane Souza, Thomas Sudhof et Serge Weinberg

STATISTIQUES POST-AG

54% d'administratrices
13% d'administrateurs représentant les salariés
77% d'administrateurs indépendants
57% d'administrateurs étrangers
61 ans d'âge moyen

RÉMUNÉRATION

SAY ON PAY EX-POST

Serge Weinberg, Pdt CA
→ **98,43%**

Paul Hudson, DG
→ **92,63%**

SAY ON PAY EX-ANTE

Serge Weinberg, Pdt CA
→ **98,53%**

Paul Hudson, DG
→ **92,85%**

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs
→ **99,59%**

AUCUNE RÉOLUTION APPROUVÉE À MOINS DE 80%

À PROPOS DE SANOFI | La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique. Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

© Copyright
Institut Français des
Administrateurs (IFA)
Date de publication :
mai 2021

Tous droits réservés.
Toute reproduction
même partielle
sous tout format
est interdite sans
l'autorisation de
l'Institut Français
des Administrateurs.